

Rapport Annuel



Québec

2
0
1
4

Notre mission

*Créer, par le moyen de programmes
qui encouragent la participation active,
le plaisir de jouer et le développement
de l'excellence, les conditions
idéales pour la pratique du baseball
et l'acquisition de saines habitudes de vie.*

Table des matières

- 4 **Rapport du Président- M. Jean Boulais**
- 5 **Rapport du Directeur administratif, responsable des finances- M. Steve Duchesneau**
- 6 **Rapport du Président du Comité provincial des arbitres- M Jean-François Arsenault**
- 7 **Rapport du Président du Comité provincial féminin- Mme Lucie Fontaine**
- 8 **Rapport du Président du Comité provincial des entraîneurs- M. Marc Vadboncoeur**
- 9 **Rapport du Président du Comité provincial des marqueurs- Mme Chloé Livernoche**
- 10 **Rapport financier annuel au 31 décembre 2014**





« Lorsque des personnes se rassemblent à un même endroit, on appelle ça un groupe. Par contre, c'est lorsqu'ils apprennent à se connaître, à se faire confiance, à se taquiner, à travailler ensemble que l'on peut les appeler une équipe », j'entends encore Marc Griffin nous le répéter et, au cours de l'année 2014, j'ai constaté que oui, nous formons une équipe!

Comment puis-je en être aussi sûr? Lorsque je vois 96 500 passionnés de baseball se rassembler au Stade olympique, en seulement deux jours, je sais que nous sommes nombreux à partager la même passion pour ce sport. Lorsque je me rends sur les terrains et que je constate votre enthousiasme et votre détermination qui font grandir le baseball chaque année! Chaque bénévole, qui donne de son temps pour que les journées d'été soient plus agréables, fait partie de la grande équipe de Baseball Québec.

En 2014, le baseball au Québec a connu toute qu'une année! Les amateurs de baseball ont eu la chance de voir toute la province résonner au retour des ligues majeures dans la métropole. Et ce succès a permis à plusieurs de découvrir ou redécouvrir notre sport. Ensuite, la saison estivale est arrivée, les terrains et les parcs se sont vite remplis! Et c'est à ce moment que nous nous sommes tous dit que cet été serait une saison folle, mais qu'au final nous aimions que nos étés soient remplis de nouvelles rencontres, de journées ensoleillées, de jeunes qui s'amuse et de gens qui chantent « Take me out to the ball game ».

En terminant, j'aimerais remercier tous les entraîneurs, marqueurs, arbitres, bénévoles, intervenants et parents qui se dévouent quotidiennement pour que nos jeunes puissent s'amuser tout au long de l'été. Bien évidemment, sans vous, la Fédération de baseball amateur du Québec ne serait pas ce qu'elle est! Merci à tous pour cette belle saison!

Jean Boulais

Rapport du Directeur Administratif, responsable des finances

Monsieur Steve Duchesneau



Au nom du conseil d'administration, c'est avec des sentiments partagés que je vous présente les résultats financiers de votre Fédération pour l'année 2014.

Après avoir complété le paiement, selon les arrangements avec Revenu-Québec, des sommes dues en arrérages de taxes pour la compagnie des opérations régulières, voici que les deux autres dossiers viennent tout juste d'être approuvés. À compter du mois de décembre 2014, ce sont les sommes suivantes qui devront être remboursées aux deux paliers de gouvernement afin de rembourser les arrérages de taxes encourus par Les Ligues de Développements Midget AAA et l'Académie de Baseball du Canada.

Suite à une mauvaise interprétation des lois fiscales qui perdure depuis le tout début de la création des lois relatives aux TPS et TVQ, nous avons fait l'objet d'un avis de cotisation concernant certains services rendus, et ce, pour les quatre dernières années.

Cet exercice a eu pour effet négatif de diminuer considérablement notre flux de trésorerie tellement précieux, spécialement durant la saison hivernale où les revenus de la Fédération sont moindres.

Pour l'année 2014, ce sont donc des sommes totalisant 201,792.55\$ avant les pénalités et frais d'intérêts, qui sont imputées aux états financiers, soient dans les charges du dernier exercice (décembre 2014) ou dans les frais courus à être payés en 2015 (janvier à novembre 2015). Cette somme se détaille comme suit :

Les Ligues de Développements Midget AAA : \$162,271.15

L'Académie de Baseball du Canada : \$39,521.40

En début d'année, nous avons présenté un budget déficitaire de l'ordre de 23,486.11 \$ au niveau des opérations régulières de la Fédération.

Je suis heureux de vous rapporter que, grâce aux efforts soutenus de contrôle des dépenses, et tout en étant créatifs pour trouver de nouvelles sources de revenus, nous avons terminé l'année avec un déficit de 4,055.00 \$ au niveau des opérations régulières. *prof*

L'Académie de baseball du Canada a fait un déficit de 47,031.91 \$, montant qui s'explique, en grande partie, par les arrérages de taxes à payer de l'ordre de 39,521.40 \$ et par la restructuration du personnel en poste.

Finalement, les ligues de développement de Baseball Québec qui regroupent le Midget AAA et les Ailes du Québec ont fait un déficit de 146,328.28 \$ en 2014, déficit qui s'explique, en grande partie, par les arrérages de taxes à payer de l'ordre de 162,271.15 \$. La cotisation des joueurs est encore une fois au cœur des débats et des enjeux liés à ce programme de développement. Une vérification exhaustive des dépenses liées à ce programme a été faite pour 2015 dans le but de diminuer les coûts d'adhésion.

La structure de nos programmes d'excellences (Académie de Baseball Canada et Ligues de Développement de Baseball Québec) fera l'objet d'une révision exhaustive au cours des prochains mois. Il faudra faire preuve de créativité afin de faire les bons choix pour la survie de ces programmes d'excellence.

Dans l'ensemble, nous devons continuer de trouver de nouvelles sources de revenus pour assurer la stabilité financière de votre Fédération. Parmi les options intéressantes qui s'offrent à nous, nous devons inévitablement privilégier les outils du Fonds « Placement Sport » afin de nous permettre de continuer à entrevoir l'avenir avec optimisme, de croire en nos rêves et de pouvoir concrètement les réaliser. Je profite de l'occasion pour féliciter et remercier tous les bénévoles qui s'impliquent auprès de la Fédération. Merci également à l'ensemble du personnel qui s'affaire chaque jour à nos bureaux administratifs dans le but de faire élever notre Fédération au rang des meilleures.

Steve Duchesneau



Annuellement, le Comité provincial des Arbitres (CPA) doit gérer plusieurs dossiers clés dans l'arbitrage au Québec. En fonction des besoins et des projets lancés, les efforts sont octroyés selon les priorités. L'année 2014 exigeait de notre part d'accorder une grande importance à la formation ainsi qu'à nos formateurs. Cela dit, nous n'avons pas délaissé les autres dossiers pour autant.

À la suite de demandes de quelques régions, nous avons ajouté à notre offre de formations une 2^e journée de formation facultative pour les arbitres de niveau 1. Cette journée met l'accent sur les règlements de régie ainsi que sur les techniques d'arbitrage particulières à utiliser dans l'atome. Pour la saison 2014, les quelques régions ayant offert ce service furent satisfaites de la journée de formation et comptent bien répéter le coup l'année prochaine. Quant aux formations de niveaux 1 et 2, seules de légères modifications furent réalisées. Il faudra toutefois s'assurer de traduire ces modifications en anglais d'ici la prochaine tenue du stage.

Concernant le niveau 3, l'année 2014 était une année d'examen en ligne. Une série de problèmes est venue perturber nos plans. D'abord, la plate-forme qui héberge notre examen en ligne n'est pas adaptée à nos besoins, le CPA aura comme mandat d'ici 2016 d'améliorer l'accessibilité à l'examen ainsi que la communication des résultats aux arbitres et représentants régionaux. Ensuite, pour la première fois, des questions basées sur des vidéos furent posées aux arbitres. Si tous étaient emballés par l'idée, plusieurs ont jugé les questions difficiles. D'ailleurs, le taux de réussite se situe sous les 50 % et inquiète grandement le CPA. Une réflexion autour de l'examen niveau 3 aura lieu lors de la réunion en septembre 2015.

Parallèlement à la formation des arbitres, nous avons tenu un stage de formateurs qui a regroupé 16 stagiaires et 3 maîtres-formateurs à Québec en mars dernier. Le format du stage sur deux journées et demie semble plaire à la grande majorité et permet aux maîtres-formateurs d'enseigner les savoirs requis. Le prochain stage de formateurs aura vraisemblablement lieu en 2016.

Lors des différents événements nationaux, pas moins de 17 arbitres et 4 superviseurs ont représenté le Québec. De plus, afin d'améliorer sa présence et son influence sur la scène nationale, notre partenariat avec nos homologues ontariens se poursuit et nous sommes fiers de poursuivre différents projets ensemble, notamment en ce qui concerne la création de nouveau matériel pédagogique.

Dès le printemps 2015, plusieurs stages provinciaux de niveau 3 seront organisés un peu partout au Québec. La particularité de ces stages est de contenir environ 80 % de contenu pédagogique inédit, ce qui est très apprécié de nos arbitres. De plus, afin de répondre à une demande des régions, un formulaire de rapport d'expulsion en ligne et envoyé automatiquement aux personnes concernées sera élaboré et disponible pour les arbitres. Finalement, dès le début 2015, conscient de l'importance des médias sociaux afin de se rapprocher de nos arbitres, le CPA se dotera d'une équipe de rédacteurs afin d'animer sa page Facebook et son site Internet de manière continue.

Finalement, le Conseil d'administration souhaite remercier le président sortant du comité provincial des arbitres, monsieur Éric Gauthier, qui a travaillé au sein du CPA au cours des neuf dernières années. Nous souhaitons bonne chance à Éric dans ses nouveaux projets.

Jean-François Arsenault

**Rapport du président du comité provincial du baseball féminin
Madame Lucie Fontaine**



Cette année le baseball féminin a eu le vent dans les voiles, le voilier du baseball féminin qui naviguait sur un lac calme depuis quelques années a maintenant changé de cap.

L'année 2014 a été signée de travaux d'équipe et de nouveautés. Plusieurs associations se sont entraînées dans le but de former des équipes féminines. Il y a eu des parties hors concours entre régions qui ont été organisées, une division moustique féminine a vu le jour lors du tournoi de Roussillon ainsi que la formation d'équipes provinciales de développement pour les catégories Bantam et 17 ans et plus. D'ailleurs, nous avons eu droit à un championnat provincial haut en couleur dans la région de Montréal et des championnats canadiens Bantam captivants au Saguenay.

Nos joueuses se sont démarquées en rapportant la médaille d'or lors des championnats canadiens Bantam. Nous avons pu voir des filles prendre place sur le terrain lors des Jeux du Québec pour certaines régions. De plus, Stéphanie Savoie et Vanessa Riopel ont participé à la Coupe du Monde du Japon avec l'équipe canadienne. Stéphanie a fait briller le Québec en remportant le titre de *meilleure receveuse au monde* lors de cette compétition. Elle a été également nommée dans l'équipe d'étoiles mondiales.

Comment ne pas être fière de tous ces résultats qui ont été accomplis grâce à un travail exceptionnel de toutes les régions et associations.

Pour les années à venir, tout est possible pour le baseball féminin. De nombreux projets, tous plus enlevants les uns des autres, sont sur la table de travail et nul doute qu'avec la participation de gens dévoués, le baseball féminin au Québec sera encore plus présent et plus fort que jamais.

Je tiens à remercier les membres du comité provincial du baseball féminin, les représentants et représentantes du féminin, les présidents et présidentes des régions, les présidents et présidentes ainsi que les représentants et représentantes des associations pour le travail accompli au cours de la dernière année et pour celle à venir. Le slogan « le Baseball est aussi pour les filles » est plus vrai que jamais grâce à vous.

Maintenant « play ball » pour 2015!

Lucie Fontaine



Il faut changer la réputation du baseball!

Passons d'une réputation d'un sport lent à un sport actif

Défi 45 secondes

Tout au long de la saison 2014, les membres du Comité des entraîneurs ont participé au **DÉFI 45 SECONDES**. Ce projet pilote consistait à faire en sorte d'accélérer le jeu et de rendre les parties plus actives. Ce dernier s'est déroulé dans onze des treize régions du Québec et a obtenu un vif succès. La recette était très simple le **Défi 45 secondes** consistait à n'allouer que 45 secondes entre chaque demi-manche. Et voilà. Cela peut paraître simple, mais faire changer la mentalité des intervenants du baseball semble simple sur papier et en théorie, mais en pratique ce ne l'était pas vraiment. En premier lieu, les arbitres qui sont habitués à se faire une petite rencontre entre les demi-manches ont vite réalisé que c'était terminé, ils n'avaient plus de temps. Le lanceur qui cherchait son gant sur le banc pour retourner au monticule, marchait jusqu'au monticule, faisait le ménage de sa plaque et prenait sa position de prise de signaux, il lui restait à peine le temps d'effectuer un lancer et ce lancer était celui qui permettait au receveur de lancer au deuxième but. Que dire du receveur qui s'habillait seul sans aide et encore plus grave : aucun entraîneur ou joueur suppléant n'allait faire des lancers d'échauffement du lanceur. Nous avons également constaté lors des nombreuses parties auxquelles nous avons assisté que, pour certaines parties, aucun joueur à la défensive n'était sur le terrain après 30 secondes suivant le dernier retrait de la manche. Que dire du frappeur qui n'était souvent même pas prêt et nous devions attendre de 5 à 15 secondes avant qu'il le soit.

Nous avons interviewé les parents, les entraîneurs, les arbitres, mais à notre grande surprise, ce sont les joueurs eux-mêmes qui nous ont donné les commentaires les plus positifs et les plus révélateurs du bien-fondé de ce projet pilote.

TOUTES ces mentalités sont à changer et le Comité des entraîneurs mettra tout en œuvre pour renverser totalement la mentalité du baseball dans le but d'accélérer le jeu pour qu'il soit plus actif.

Baseball Québec sera le précurseur de ce changement drastique de la perception du baseball.

La contribution de tous les représentants des entraîneurs, de tous les présidents de région et de tous les intervenants du baseball au Québec sera nécessaire pour la réussite de cette toute nouvelle mentalité du baseball soit de bouger, d'être actif et d'être prêt lorsque les situations de jeu se présentent.

J'en profite pour remercier l'excellent travail des représentants régionaux ainsi que l'apport important de M. Yannick Desjardins au sein du Comité des entraîneurs.

Marc Vadboncoeur

Rapport de la présidente du comité provincial des marqueurs Madame Chloé Livernoche



Il y a eu beaucoup de changements en 2014 dans le Comité provincial des marqueurs. En mai, nous avons eu le départ du président, Nicolas Fortier. Pour remplacer ce dernier, Steve Duchesneau a pris la relève, par intérim, jusqu'à ma propre nomination à l'automne. En plus d'une nouvelle présidente, le comité a accueilli Véronique Rainville en tant que nouveau membre.

Avec ces changements au sein du comité, nous voulons apporter des changements et retravailler plusieurs dossiers déjà en place. Lors des différents rencontres et courriels que nous avons eus au cours de l'été, beaucoup d'idées ont été apportées et seront à développer pour la saison 2015 et cela avec l'aide des représentants régionaux.

Nos principaux objectifs pour la prochaine saison seront surtout orientés vers la formation. Nous voulons reconsidérer les formations offertes autant pour les formateurs que pour les marqueurs. Nous aurons un stage provincial de formateurs au printemps prochain. Du coup, les régions qui souhaitent ajouter des formateurs à la prochaine saison pourront le faire puisque ce type de formation se donne aux deux ans. Lors de ce stage, nous désirons favoriser les échanges entre les formateurs. Ensuite, pour les stages de marqueurs, nous voulons retravailler la structure des cours et des examens. Ce sera donc notre dossier majeur pour 2015.

Dans la saison qui vient de passer, le principal dossier sur lequel nous nous sommes concentrés était celui des *Mérites*. Nous avons, cet été, retravaillé les critères pour rendre les mises en candidatures plus claires et plus faciles à remplir. Nous allons donc faire un suivi avec les représentants régionaux pour connaître leurs attitudes envers ce processus de mise en candidature. Par la suite, nous tiendrons compte des commentaires pour apporter de nouvelles modifications.

En ce qui concerne les championnats provinciaux, ils ont tous été supervisés cette année, sauf le Festival Atome B de Québec. Il est important de continuer cette pratique étant donné que, pour certaines régions, c'est le seul moment de supervision pour les marqueurs. On leur permet ainsi de s'améliorer et d'apprécier encore plus leur travail de marqueur. De plus, les superviseurs sont très appréciés des organisateurs et autres représentants Baseball Québec puisqu'ils fournissent un aide supplémentaire lors du championnat. Un guide pourra être créé afin d'informer les régions, surtout celle sans représentant, sur les modalités qui concerne les marqueurs (la sélection, les tarifs, etc.) afin de mieux les préparer à cette partie des championnats.

Finalement, plusieurs nouveaux représentants ont été nommés dans les régions. Il sera donc important de les guider et de les informer sur leurs différentes tâches. Un système de parrainage de région serait une idée à mettre en place pour s'assurer que chaque représentant se sente appuyer et puisse faire son travail aux mieux pour les marqueurs.

Chloé Livernoche

*Rapport
Financier
annuel*

**2
0
1
4**

Sous-table des matières

12	Rapport du vérificateur
	États financiers
14	<i>Produits et charges</i>
15	<i>Évolution de l'actif net</i>
16	<i>Bilan</i>
17	<i>Flux de trésorerie</i>
18	<i>Notes complémentaires</i>



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux administrateurs de
Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc.

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc., qui comprennent les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ainsi que le bilan au 31 décembre 2014 pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

8150, boul. Métropolitain est, suite 300, Anjou, Québec, H1K 1A1,
Tél. : 514-356-3030, Télécopieur : 514-356-0246

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes similaires la Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc. tire une partie importante de ses produits de contributions de membres, cotisations et autres revenus dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fédération et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013, de l'actif à court terme au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et des actifs nets aux 1^{er} janvier et 31 décembre 2014 et 2013. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération du Baseball Amateur du Québec Inc. au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Houde, Masse
par  CPA, auditeur, CA

Robert Jr Houde, CPA auditeur, CA

Ville d'Anjou,

Le 11 mars 2015.

8150, boul. Métropolitain est, suite 300, Anjou, Québec, H1K 1A1,
Tél. : 514-356-3030, Télécopieur : 514-356-0246

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	Opérations régulières <u>2014</u>	Ligues de Développe- ment de Baseball Québec <u>2014</u>	Académie de Baseball Canada <u>2014</u>	Total <u>2014</u>	Total <u>2013</u>
PRODUITS					
Revenus d'opérations	1 247 290 \$	399 753 \$	145 525 \$	1 792 568 \$	1 664 600 \$
Commandites	120 882	16 171	10 985	148 038	168 057
Subventions	144 274	65 055	75 752	285 081	344 563
Baseball Canada	4 308	-	-	4 308	-
	<u>1 516 754</u>	<u>480 979</u>	<u>232 262</u>	<u>2 229 995</u>	<u>2 177 220</u>
CHARGES					
Salaires et charges sociales	446 462	93 613	96 374	636 449	634 958
Transport et communication	163 569	85 505	39 224	288 298	281 363
Services professionnels	231 216	101 205	36 260	368 681	397 771
Entretien et réparations	50	18 250	224	18 524	-
Location, hébergement et nourriture	312 029	102 725	50 459	465 213	366 121
Fourniture et approvisionnement	262 375	37 216	4 954	304 545	327 672
Commandite matérielle	66 279	16 171	7 985	90 435	94 287
Frais d'administration	20 382	172 622	43 814	236 818	119 390
Amortissement et petits équipements	10 087	-	-	10 087	4 463
Régionalisation	250	-	-	250	79 921
Service de la dette	-	-	-	-	4 983
	<u>1 512 699</u>	<u>627 307</u>	<u>279 294</u>	<u>2 419 300</u>	<u>2 310 929</u>
EXCEDENT DES (CHARGES SUR LES PRODUITS)					
PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>4 055 \$</u>	<u>(146 328) \$</u>	<u>(47 032) \$</u>	<u>(189 305) \$</u>	<u>(133 709) \$</u>

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
OPÉRATIONS RÉGULIÈRES		
Solde au début de l'exercice	271 728 \$	373 655 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) de l'exercice	<u>4 055</u>	<u>(101 927)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>275 783 \$</u>	<u>271 728 \$</u>
LIGUES DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL QUÉBEC		
Solde au début de l'exercice	72 828 \$	80 109 \$
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(146 328)</u>	<u>(7 281)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(73 500) \$</u>	<u>72 828 \$</u>
ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA		
Solde au début de l'exercice	6 296 \$	30 797 \$
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(47 032)</u>	<u>(24 501)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(40 736) \$</u>	<u>6 296 \$</u>
TOTAL		
Solde au début de l'exercice	350 852 \$	484 561 \$
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(189 305)</u>	<u>(133 709)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>161 547 \$</u>	<u>350 852 \$</u>

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

BILAN

31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	167 623 \$	331 081 \$
Dépôts à terme	101 733	130 923
Débiteurs (note 3)	177 123	74 205
Stocks	40 166	58 023
Charges imputables au prochain exercice	<u>77 775</u>	<u>61 193</u>
	564 420	655 425
IMMOBILISATIONS (note 4)	11 785	15 521
ENCAISSE RÉSERVÉE	<u>-</u>	<u>15 439</u>
	<u>576 205 \$</u>	<u>686 385 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 5)	255 403 \$	131 688 \$
Dépôts (note 6)	39 625	36 525
Revenus perçus d'avance	8 430	101 120
Subventions reportées (note 7)	<u>111 200</u>	<u>66 200</u>
	<u>414 658</u>	<u>335 533</u>
ACTIF NET		
ACTIF NET	<u>161 547</u>	<u>350 852</u>
	<u>576 205 \$</u>	<u>686 385 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) de l'exercice		
Opérations régulières	4 055 \$	(101 927) \$
Ligues de Développement de Baseball Québec	(146 328)	(7 281)
Académie de Baseball Canada	<u>(47 032)</u>	<u>(24 501)</u>
	(189 305)	(133 709)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement - immobilisations	<u>3 736</u>	<u>4 463</u>
	(185 569)	(129 246)
Variation nette des éléments hors caisses du fonds de roulement (note 8)	<u>(22 518)</u>	<u>41 496</u>
	<u>(208 087)</u>	<u>(87 750)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(2 550)
Diminution dépôts à terme	29 190	296 228
Diminution encaisse réservée	<u>15 439</u>	<u>27 002</u>
	<u>44 629</u>	<u>320 680</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(163 458)	232 930
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>331 081</u>	<u>98 151</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>167 623 \$</u>	<u>331 081 \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	<u>167 623 \$</u>	<u>331 081 \$</u>

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2014

1. OBJECTIF ET FORME JURIDIQUE

La Fédération est incorporée en vertu de la 3^{ième} Partie de la Loi des compagnies du Québec. La Fédération est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de canaliser les efforts des membres afin d'organiser des activités et promouvoir les meilleurs intérêts du baseball amateur au Québec.

Les présents états financiers regroupent également les opérations de

ACADÉMIE DE BASEBALL CANADA, incorporée le 1^{er} août 1990, aux fins de servir de centre d'entraînement pour les athlètes de niveau national, assurer la formation et le perfectionnement du personnel d'encadrement de haut niveau et stimuler le développement de joueurs et d'équipes afin de leur permettre d'accéder à l'équipe nationale.

LES LIGUES DE DÉVELOPPEMENT DE BASEBALL QUÉBEC, incorporée le 6 août 1990, aux fins d'encadrer les ligues de niveau de première classe élite au majeur et Classe AAA au mineur, soutenir l'engagement d'entraîneurs, organiser des stages de formation et contribuer à la représentation du Québec aux divers championnats canadiens.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

A) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les inscriptions sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Commandites matérielles

Lorsqu'il est possible d'en déterminer la juste valeur, les commandites matérielles sont comptabilisées. À ce titre, la Fédération a reçu 90 435 \$ (2013 : 94 287 \$) au cours de l'exercice ; cette somme apparaît sous la rubrique « Commandites matérielles ».

B) Stocks

Les stocks comprennent différentes brochures et livres destinés aux commissions scolaires. Les stocks sont évalués à la moindre valeur (coût – valeur de remplacement). Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

C) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Mobilier et agencement	20%
Matériel informatique	30%

D) Ventilation des produits et charges

La Fédération répartit les subventions MELS, salaires et charges sociales et les fournitures et approvisionnement selon des pourcentages établis par la direction.

E) Apports reçus sous forme de services

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

F) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) Instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et des dépôts.

3. DÉBITEURS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charges	51 618 \$	74 205 \$
Subventions	115 321	-
Sommes à recevoir de l'état	<u>10 184</u>	<u>-</u>
	<u>177 123 \$</u>	<u>74 205 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette 2014</u>	<u>Valeur nette 2013</u>
Mobilier et agencement	136 996 \$	129 641 \$	7 355 \$	9 193 \$
Matériel informatique	<u>62 363</u>	<u>57 933</u>	<u>4 430</u>	<u>6 328</u>
	<u>199 359 \$</u>	<u>187 574 \$</u>	<u>11 785 \$</u>	<u>15 521 \$</u>

5. FOURNISSEURS ET CHARGES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fournisseurs	51 178 \$	68 974 \$
Frais courus	186 454	34 785
Salaires à payer	15 853	13 165
Sommes à remettre à l'état	<u>1 918</u>	<u>14 764</u>
	<u>255 403 \$</u>	<u>131 688 \$</u>

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2014

6. DÉPÔTS	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Franchises Midget AAA	26 000 \$	26 000 \$
Tournois	12 625	10 525
Baseball Canada	1 000	-
	<u>39 625 \$</u>	<u>36 525 \$</u>

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions de fonctionnement reportées qui sont présentées dans le fonds d'administration générale, représentent un financement affecté destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice précédent

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	66 200 \$	96 883 \$
MOINS: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(66 200)	(96 883)
PLUS: Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>111 200</u>	<u>66 200</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>111 200 \$</u>	<u>66 200 \$</u>

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSES DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs	(102 918) \$	47 699 \$
Stocks	17 857	(11 824)
Charges imputables au prochain exercice	(16 582)	14 628
Fournisseurs	123 715	41 078
Dépôts	3 100	(1 525)
Revenus perçus d'avance	(92 690)	(17 877)
Subventions reportées	<u>45 000</u>	<u>(30 683)</u>
	<u>(22 518) \$</u>	<u>41 496 \$</u>

FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2014

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

La Fédération consent du crédit à ses clients participant aux séminaires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les fournisseurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Formateur

Le baseball est une école de vie. Il développe le corps comme l'esprit. Il cultive des habiletés physiques variées, sollicite l'intellect, favorise la concentration, développe des comportements sociaux responsables. Le baseball inculque aussi des valeurs comme l'esprit d'équipe, la loyauté, la persévérance, le courage et la connaissance de soi.
